



## ECOLE DE MUSIQUE ARPEGE TARIFS SAISON 2019 - 2020

### Le tarif se compose du droit d'adhésion plus la cotisation du cours choisi

Les frais de dossier sont de 15 €. Ils sont offerts pour toute inscription complète lors des permanences prévues, dédiées aux réinscriptions.

Modification d'un mode de paiement : 10 € par échéance modifiée.

Notre association est habilitée à recevoir les Chèques-Vacances en cours de validité.

Sauf cas de force majeure, aucun remboursement ne pourra avoir lieu.

Le cours de formation musicale est obligatoire les 3 premières années. Il dure 3/4 d'heure.

Les cours sont dispensés pendant les périodes scolaires allant de septembre à juin.

TARIFS 2019 - 2020	VIGNOLAIS	NON VIGNOLAIS
	pour l'année	pour l'année
<b>Droits d'inscription par famille</b>	100	100
<b>Droits d'inscription par famille choristes seulement</b>	55	55
NB Pour choriste + instrument ou + EVA : une seule cotisation	100	100
	par trimestre	par trimestre
<b>Cours instrument (incluant Atelier et/ou ensemble)</b>		
Cours à 2 : - 20 ans                      3/4 h par semaine	105	115
Cours à 2 : + 20 ans                      3/4 h par semaine	120	130
Cours seul : - 20 ans                      1/2 h par semaine	140	150
Cours seul : + 20 ans                      1/2 h par semaine	162	172
Cours seul (réservé adulte)              1/2 h par quinzaine	95	105
	par trimestre	par trimestre
<b>Cours collectif</b>		
Eveil musical                                  3/4 h par semaine	40	50
Parcours découverte                      1/2 h par semaine	52	62
Atelier ou Ensemble (EI/EVA) seul      1 h par semaine	26	36
si inscrit instr. ou chorale            1 h par semaine	inclus	inclus
Chorale adultes ou enfant	26 à confirmer	26 à confirmer
Technique vocale à 3                      1 h par semaine	90	100
Formation musicale seule                3/4 h par semaine	40	50
avec cours instrument	inclus	inclus
NB dégressivité à partir du 3ème inscrit de la même famille	-6	-6